

N°165

Vendredi 5 septembre 2008

Prochaine parution le 19 septembre 2008

Rédaction du Santécois :

Tél : 02 98 29 74 65

Fax : 02 98 29 79 12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un forum des associations se tiendra à la salle omnisports le samedi 6 septembre de 14h à 18h. L'objectif de ce forum est de permettre aux associations de se faire connaître et pour les clubs sportifs, d'effectuer des démonstrations. Ce sera également l'occasion d'une rencontre entre les différents acteurs de la vie associative santécoise. Cette journée sera aussi un moment privilégié pour prendre des informations sur les activités des associations et effectuer les inscriptions.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Henri LE GOFF, Adjoint aux Sports, à la Mairie de SANTEC.

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS



La municipalité a décidé cette année la création d'une Ecole Municipale des Sports qui accueillera, sous la direction de Nicolas LE HIR, des enfants de 4 à 11 ans répartis en 3 niveaux : 4-5 ans, 6-7 ans et 8-11 ans. L'école fonctionnera sous forme de cycles de 5 à 7 séances, pendant l'année scolaire.

Les objectifs sont de développer les qualités physiques de base (habileté motrice, coordination, latéralité, adresse...), favoriser l'initiation et l'éducation sportive, donner la possibilité de découvrir une palette d'activités physiques et sportives qui permettra à l'enfant de s'orienter vers une activité de club en toute connaissance de cause.

L'école Municipale des Sports sera présentée par Henri LE GOFF, Adjoint aux Sports, et Nicolas LE HIR, animateur sportif et culturel, le samedi 6 septembre à l'occasion du forum des associations.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins :
EN CAS D'URGENCE
APPELEZ LE 15

Pharmacies :



Du 5 au 11 septembre :

VITEL, 16, rue de St Pol de Léon, Berven
02.98.69.98.09.

Du 12 au 18 septembre :

Pharmacie du Gulf Stream, 69, rue Y. Le Morvan, Santec
02.98.29.71.98.

ETAT CIVIL

Naissance :

Lou KERDILES, née le 12 août, fille d'Eric et de Gina, 336, rue du Prat.

Mariage :

Benjamin PIERRANG et Catherine GEORGE, le 30 août.

Décès :

François PENLANN, 55 ans, décédé le 10 août, 20, impasse de Kervéal.

Pierre PRISER, 79 ans, décédé le 30 août, 149, rue du Liors Meur.

TRAVAUX

Lotissement Mer et Soleil

L'aménagement de la chaussée de l'impasse mer et soleil débutera la semaine prochaine et devrait durer 15 jours. Les riverains sont invités à ne pas stationner leurs véhicules sur la voirie de manière à ne pas déranger le travail des ouvriers de la SCREG.

Rue de Poulmavic

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif de la rue sont programmés à compter du 8 septembre.

La circulation sera interdite dans la rue pendant toute la durée des travaux (sauf riverains). Une déviation sera mise en place par la rue des Dentelles.

Terrain en friche

Conformément à la réglementation, les propriétaires de terrains en friche sont tenus de les désherber en respectant les directives du Ministère de l'Agriculture. En effet, vous ne devez pas traiter à proximité de l'eau. Afin de préserver la qualité de l'eau, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) à moins de 5m minimum des cours d'eau, dans et à moins de 1m de la berge des fossés, sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'épuration.

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

A partir du 1^{er} septembre la mairie sera ouverte au public aux heures suivantes :

OUVERT	Matin	Après midi
Du Lundi Au Vendredi	8h30-12h30	13h-17h
Samedi	9h30-12h	FERME

BIBLIOTHEQUE É MEDIATHEQUE



A partir du 1^{er} septembre les heures d'ouverture de la bibliothèque seront les suivantes :

OUVERT	Matin	Après midi
Lundi	FERME	
Mardi	10h00-11h45	14h00-17h00
Mercredi	10h00-11h45	15h00-18h00
Jedi	FERME	
Vendredi	FERME	17h00-20h00
Samedi	10h15-11h45	14h00-16h00

AGENCE POSTALE

ouverture	Matin
Lundi au vendredi	9h00-11h45
Samedi	9h00-10h45

Joseph CUEFF ou encore Julie MOAL qui assurent à tour de rôle une permanence les lundis de 16h à 17h.

2. En appelant en mairie et en demandant que Pascale DEPRAETRE vous rappelle ou se déplace à votre domicile.
3. En téléphonant directement sur le portable municipal de Stéphane HANSMETZGER au 06.80.02.74.81. afin qu'un des membres du C.C.A.S. vous recontacte.

INFORMATIONS PRATIQUES

AIDE COMPLEMENTAIRE SANTE :

Si votre revenu se situe entre le plafond de la CMU complémentaire et ce même plafond plus 20%, vous pouvez demander cette aide auprès de votre CPAM ou de la MSA. En cas d'accord votre CPAM vous remet une attestation que vous présenterez à une mutuelle et vous bénéficierez d'une réduction allant de 100 à 400" (selon vos ressources et le nombre de personnes au foyer).

PLAFOND DE RESSOURCES DES TARIFS SOCIAUX

Le plafond de ressources des tarifs sociaux de l'électricité est porté de 460" à 645"/mois.

« COMMENT BIEN VIEILLIR A SANTEC »

Vendredi 24 octobre : une date à retenir !

Pour aider toutes les personnes santecoises retraitées à organiser leur futur pour mieux vivre et le plus longtemps possible à leur domicile, votre C.C.A.S. organise une réunion « Comment bien vieillir à Santec ». Cette réunion, animée par un médecin gériatre, un ergothérapeute et une représentante du Centre Local d'information et de Coordination (CLIC), se déroulera le vendredi 24 octobre de 16h à 18h à la salle polyvalente. Cette rencontre avec les professionnels est ouverte à tous. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les membres du C.C.A.S. assureront un service de transport. Il suffit pour cela de vous inscrire en mairie au 02.98.29.74.65.

PETITES ANNONCES

CESSATION D'ACTIVITE

En raison de sa cessation d'activité, Sylvie, gérante des « Embruns » invite sa clientèle à un pot de départ, le dimanche 21 septembre de 18h à 21h30.

DESTOCKAGE DE VELOS

Déstockage de vélos de location ayant servi 2 mois à 40% du prix du neuf, au pied du phare de Roscoff.
Tél : 06.72.10.25.71.

ASSOCIATIONS

INITIATION A LA PECHE A PIED SEE PAR L'ASSOCIATION DE DEFENSE DU LITTORAL



L'ADLS a organisé le dimanche 17 août, une initiation à la pêche à pied sur lestran dans le secteur du Dossen. Le soleil était au rendez-vous permettant ainsi à 70 participants de profiter pleinement des commentaires instructifs de **Martial LAURANS** (chercheur à l'IFREMER) sur la biodiversité et sur les règles essentielles à respecter pour la protection de l'environnement telles que le respect des tailles des animaux capturés, ne pas pêcher plus que sa consommation personnelle, la remise en place des rochers déplacés.

Les participants ont capturé, grâce aux conseils de **Max**, pêcheur amateur, quelques crevettes, étrilles et bigorneaux mais ont laissé sur place les ormeaux découverts, leur pêche étant interdite jusqu'au 31 août. A l'issue de la journée, l'ADLS a offert un goûter bien mérité qui a permis un échange intéressant entre les participants et les membres de l'association. Au vue du succès de cette opération, d'autres sorties seront organisées. D'autres thèmes pourront être abordés tels que la protection de la flore, la mise en valeur des dunes et sentiers.

CLUB FEMININ

Le club féminin reprendra ses activités le lundi 8 septembre à partir de 14 heures à la salle polyvalente



DANSE COUNTRY

Si vous recherchez une activité pour la rentrée, venez rejoindre les HOBOS DANCERS afin de vous initier à la danse country.

Les deux premiers cours sont gratuits.
Renseignement au 06.61.62.49.53.
Ou au 06.08.23.75.51.

LOTO DU COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage SANTEC/ST JEAN D'ULPS organise son loto annuel le samedi 13 septembre à partir de 20 heures 30 à la salle omnisports. Les bénéficiaires de cette manifestation permettront aux enfants de Santec de profiter des joies des sports d'hiver pendant les vacances de février.

« LES CHAMPIONS DE LA GLISSE »



L'association Rêves de Mer labellisée par la fédération française de char à voile propose désormais aux jeunes de 10 à 16 ans de faire partie de la section sportive « **Les champions de la glisse** » à SANTEC. Des entraînements auront lieu en septembre et en octobre, basé dans un premier temps sur une logique loisir et ludique puis sur une logique sportive, l'objectif étant de participer à des courses de char à voile et de former de futurs champions...

Dates et horaires :

- 13 septembre de 10h à 12h
- 17 septembre de 13h30 à 15h30
- 20 septembre de 13h30 à 15h30
- 27 septembre de 9h30 à 11h30

Modalités et tarifs : 50" le trimestre / 150" à l'année + la licence

Il est également nécessaire de disposer d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du char à voile.

Nombre de place : 12

Renseignements au Centre de Glisse ou au Centre Nature Bon Vent et au Forum des associations du samedi 6 septembre de 14h à 18h.

TRIATHLON

« Grand Prix du Pays Léonard »



Le dimanche 5 octobre, un triathlon longue distance (natation : 2500m, cyclisme : 90km avec 3 boucles de 30km, course à pied : 21km avec 3 boucles de 7km) est organisé par l'association Tri-Raid Brittany-Ferries et la ligue de Bretagne. Cette première édition, de grande ampleur, sera pérennisée et se déroulera sur les territoires de Roscoff, Santec, Plougoum et Sibiril.

A quelques semaines de l'échéance, il manque des bénévoles pour compléter l'effectif des signaleurs, la liste devant être remise pour le 10 septembre. Si vous êtes disponibles vous pouvez vous inscrire auprès de Henri LE GOFF à la mairie au 02.98.29.74.65. ou à son domicile au 02.98.29.40.14.

ASSOCIATION EURYTHMIE

L'association informe ses adhérents qu'en raison de la mise en place d'un nouveau cours de judo le mercredi de 18h30 à 20h, la municipalité propose un nouveau créneau le jeudi de 18h30 à 20h. Kathy remercie les personnes intéressées par ce cours de bien vouloir se manifester par mail yogiyoga@hotmail.fr ou par téléphone au 02.98.29.72.29. ou au 06.79.83.73.04. Le cours de yoga du mercredi se déroulera de 20h45 à 21h45.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[*Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features*](#)